

## Les économistes français face au libéralisme

---

Bruno S. FREY: Professeur à l'Université de Zurich

### Section I - Que pensent les économistes français ?

Les économistes français sont-ils "libéraux", c'est-à-dire reconnaissent-ils un rôle important au système de prix dans l'économie ? Ou sont-ils "étatistes", c'est-à-dire estiment-ils que le gouvernement a le devoir - et la capacité - de conduire l'économie dans le droit chemin ? Les vues des économistes français reflètent-elles dans ce domaine celles de l'opinion publique française ? Leur évaluation du libéralisme et de l'étatisme diffère-t-elle de celle de leurs collègues américains ou européens ? Telles sont les principales questions traitées dans ce texte.

L'opinion des individus peut être appréhendée empiriquement de différentes manières (Pommerehne (1987)). Pour analyser ce que pensent réellement les individus, les économistes préfèrent étudier leur comportement. Cette approche exige cependant que les contraintes sous lesquelles les agents agissent soient exactement spécifiées ce qui est rarement possible. Une autre méthode consiste à rassembler les points de

De :

J. P. Betbèze, G. Gallais-Hamonno,  
J. D. Lafay, P. Leau, G. Torny (eds.)

L'Impact du Libéralisme sur les  
Institutions et les Politiques  
Économiques.

Colloque de l'Association Française  
de Science Économique 1988.

© Éditions Nathan, 1988  
ISBN : 2-09-191706-0

-----  
\*Professeur à l'Université de Zurich, Institute for Empirical Economic Research, Kleinstrasse 15, CH-8001 ZURICH, Suisse.

L'auteur remercie V.V. Pommerehne pour l'aide apportée à la rédaction de ce manuscrit et V. Fenneteau, chercheur à l'Université de Poitiers, pour la traduction du texte anglais original.

vue sur le rôle des marchés et de l'Etat exprimés dans la littérature écrite par les économistes. Enfin, on peut avoir recours à des enquêtes. C'est cette dernière méthode qui est utilisée ici.

Dans une enquête effectuée essentiellement pendant le printemps et l'été 1981 dans quatre pays européens, dont la France, et aux Etats-Unis, 27 propositions économiques ont été soumises à un échantillon représentatif de 2072 économistes professionnels<sup>1</sup>. Il était possible soit d'être "d'accord en général", soit d'être "d'accord avec réserves", soit de n'être "pas d'accord du tout". On pouvait également, bien sûr, refuser de répondre à certaines questions ou à l'ensemble du questionnaire. Les personnes interrogées ont été choisies à partir d'une liste des membres d'associations professionnelles, l'Association Nationale des Docteurs en Sciences Economiques et le Centre National de la Recherche Scientifique dans le cas de la France. 936 réponses ont pu être utilisées au total, le taux de réponse de 45% est plutôt satisfaisant pour une étude anonyme où il n'est pas possible d'envoyer de lettre de rappel. Le taux de réponse des économistes français est un peu plus faible, 36%. Les résultats s'appuient donc sur 162 réponses : 38 professeurs d'Université, 28 autres économistes universitaires, 54 économistes de l'administration publique et 42 exerçant des fonctions privées non-universitaires.

Plusieurs des 27 questions posées se rapportent à l'évaluation du marché et de l'Etat, et peuvent donc être utilisées pour découvrir les opinions des économistes français sur le libéralisme et sur l'étatisme. Les résultats de l'échantillon international (N=936) sont soumis à une analyse probit afin d'isoler les effets de la nationalité et du type de profession exercée par l'économiste sur la réponse donnée. Cette méthode permet de mettre en évidence un "facteur français" pur indépendamment de l'influence propre de la profession.

La section II présente les réponses apportées par les économistes français à quelques questions cruciales ayant rapport au libéralisme et à l'étatisme. La section III étudie les différences d'opinion entre les Français, d'abord par rapport à la population générale, et ensuite entre les économistes (fonctionnaires publics, industrie privée, professeurs). La section IV cherche à déterminer si les opinions des économistes

français représentent un cas particulier ou si des opinions similaires quant au rôle du marché et de l'Etat existent dans d'autres pays. La section V traite brièvement des conséquences de la position française dans le monde de la science économique. La section VI propose quelques réflexions personnelles sur le rôle du libéralisme en économie et sur la réponse à apporter au défi posé par la domination américaine dans les sciences économiques.

## Section II - Libéralisme ou étatisme en France.

### A) Méfiance envers le libéralisme

Les économistes français sont très réservés quant à l'utilisation des prix comme mode d'allocation des ressources. Le tableau 1 donne la liste des quatre propositions ayant trait au libéralisme économique.

Les deux premières propositions se rapportent à l'économie internationale. Presque 30% des économistes français rejettent l'idée que "les tarifs et quotas réduisent le bien-être général", et moins de la moitié (49%) trouvent que "les taux de change flexibles sont un système monétaire international efficace". L'opinion des économistes français contraste fortement avec celle des économistes américains et allemands, comme le montrent les colonnes (b) et (c) : 3% (US) et 6% (RFA) de ces économistes rejettent la première proposition, tandis que la seconde est acceptée par plus de 90% d'entre eux. Le résultat de l'analyse probit nous permet d'isoler le "facteur français" : en maintenant constante l'influence de la variable profession, le signe 'moins' de la colonne (d) du tableau 1 indique que les économistes approuvent moins, de façon statistiquement significative, les propositions (1) et (2) que les économistes des quatre autres pays (Autriche, RFA, Suisse et Etats-Unis).

On observe la même réticence envers les vues économiques libérales dans le cas des propositions (3) et (4), qui concernent les questions intérieures. 44% des économistes français n'acceptent pas l'idée qu'"un plafond sur les loyers réduise la quantité et la qualité des logements disponibles", tandis que seulement 2% des économistes américains et 6% des économistes allemands rejettent cette proposition. Les économistes

français ne croient pas non plus que "les lois de protection du consommateur réduisent l'efficacité économique" (non à 77% contre 46% pour les économistes américains et 65% pour les économistes allemands). Dans les deux cas, selon l'analyse probit, les économistes exerçant en France sont significativement moins enclins à suivre les vues libérales en matière d'allocation des ressources.

TABLEAU 1 : OPINIONS SUR LE LIBERALISME.

Réponses de l'enquête pour les économistes français, et comparaison avec les opinions d'autres pays, 1981.

Proposition	Taux de réponse			"facteur français" (Analyse probit) (d)
	économistes français (a)	économistes américains (b)	économistes allemands (c)	
<b>Economie Internationale</b>				
1. Les tarifs et quotas à l'importation réduisent le bien-être économique général	27% Non	3% Non	6% Non	-***
2. Les taux de change flexibles sont un système monétaire international efficace	49% Oui	94% Oui	92% Oui	-***
<b>Economie Interne</b>				
3. Un plafond sur les loyers réduit la quantité et la qualité des logements disponibles	44% Non	2% Non	6% Non	-***
4. Les lois de "protection du consommateur" réduisent généralement l'efficacité économique	77% Non	46% Non	65% Non	-***

Note : Dans la colonne (d), le signe 'moins' avec trois astérisques (-\*\*\*) indique que les économistes français approuvent la proposition à un degré moindre que les économistes des autres pays, ceteris paribus, à un niveau de signification de 99% (deux astérisques indiquent à 95%, un astérisque à 90%).

Source : Pommerehne, Schneider, Gilbert et Frey (1984). Extraits des tableaux B et C (Annexes).

B) Acceptation de l'étatisme

Les économistes français font plus confiance au gouvernement. Comme l'indique le tableau 2, ils acceptent plus volontiers l'intervention du gouvernement dans l'économie et considèrent comme négligeables les effets négatifs qui s'y rapportent.

TABLEAU 2 : OPINIONS SUR L'ÉTATISME, 1981

Proposition	Taux de réponse			*facteur français (Analyse probit) (d)
	économistes français (a)	économistes américains (b)	économistes allemands (c)	
<b>Microéconomie</b>				
5. La diminution de l'influence des autorités qui réglementent (ex. trafic aérien) améliorerait l'efficacité de l'économie	37% Oui	75% Oui	75% Oui	-***
<b>Macroéconomie</b>				
6. La politique budgétaire a un impact positif plus significatif sur une économie en sous-emploi qu'au plein emploi	92% Oui	90% Oui	82% Oui	***
<b>Marché du travail</b>				
7. Le gouvernement doit être employeur en dernier ressort et mettre en place un programme de travail garanti	55% Oui	51% Oui	35% Oui	***
8. Un salaire minimum accroît le chômage des jeunes et des travailleurs non qualifiés	60% Non	10% Non	30% Non	-***
9. Le contrôle des prix et des salaires doit être utilisé pour contrôler l'inflation	54% Oui	28% Oui	7% Oui	****

Notes et source : voir tableau 1.

Les opinions diffèrent de manière encore plus significative de celles des économistes résidant aux Etats-Unis ou en R.F.A., mais également de celle des économistes de tous les autres pays, ceteris paribus.

Seulement un peu plus d'un tiers des économistes français font bon accueil à une réduction des réglementations gouvernementales (proposition 5), contre 75% des économistes aux Etats-Unis et en R.F.A.. Pour l'intervention macroéconomique, plus de 90% des économistes français considèrent la politique budgétaire comme efficace<sup>(2)</sup>. C'est pratiquement la même proportion aux Etats-Unis, et la confiance dans ce type de politique est plus forte qu'en R.F.A. (82%). Pour les propositions (5) et (6), le "facteur français" pur identifié par l'analyse probit indique une opinion pro-étatique significativement plus forte parmi les économistes français.

Les mêmes résultats apparaissent dans le cas de l'intervention du gouvernement sur le marché du travail : plus de la moitié des économistes français (55%) pensent que l'Etat doit agir comme employeur en dernier ressort (proposition 7), et 60% n'acceptent pas l'idée qu'un salaire minimum sur l'emploi puisse avoir des effets négatifs. Enfin, une majorité (54%) d'entre eux préconise les contrôles de prix et de salaires pour lutter contre l'inflation (proposition 9). Dans tous les cas, les positions des économistes français interrogés sont différentes de celles des économistes des autres pays : le "facteur français" est "étatiste".

Ces opinions étatistes sont également visibles mais plus indirectement dans les réponses aux propositions normatives qui impliquent, explicitement ou non, une intervention de l'Etat. Considérons, par exemple, les propositions suivantes et les réponses des économistes français par rapport à celles des économistes des autres pays (c'est-à-dire le "facteur français") :

10. Le gouvernement doit indexer le barème du taux d'imposition sur le revenu pour tenir compte de l'inflation : +\*\*+ ;

11. La distribution du revenu dans les nations industrielles développées doit être plus égalitaire : +\*\* ;

12. La Banque centrale doit être chargée d'accroître l'offre de monnaie à un taux fixe : +\*\*+.

Sur les onze affirmations normatives comprises dans l'enquête, le "facteur français" est statistiquement significatif dans pas moins de 6

cas. Parmi les pays de l'échantillon, seuls les économistes allemands font preuve de préférences normatives nationales plus intenses (dans neuf propositions). Cependant, pour les deux propositions cruciales (7) ("le gouvernement comme employeur en dernier ressort") et (9) ("contrôle des prix et des salaires") du tableau 2, les opinions des économistes de ces deux pays sont exactement contraires : les Français sont significativement pour, les Allemands sont significativement contre (ceteris paribus et par rapport aux opinions générales des économistes). On peut en conclure que les opinions des économistes français, en plaçant pour une implication de l'Etat dans l'économie, sont très fortement normatives.

### C) En cas de conflit

Les économistes français ont tendance à être anti-libéraux et étatistes : comment réagissent-ils lorsque l'intervention du gouvernement vise à renforcer le marché ? Rejettent-ils de telles interventions car ils n'aiment pas le marché, ou les préconisent-ils car ils sont favorables à ce qui vient de l'Etat ?

Les économistes français résolvent ce conflit en faveur de l'étatisme. Bien qu'ils aient peu confiance dans le marché, 93% d'entre eux défendent la proposition (13) : "les lois anti-trust doivent être utilisées rigoureusement pour faire baisser le pouvoir de monopole". Comme nous l'avons déjà noté (proposition 9), une majorité est favorable au contrôle des prix et des salaires, et en conséquence rejette la proposition (14) : "l'inflation est essentiellement un phénomène monétaire" (68% Non). Cependant, quand le gouvernement a pour objectif de forcer la Banque centrale à poursuivre une politique monétariste, les économistes français changent de camp et ont tendance à préconiser une telle intervention. La proposition (15) : "la Banque centrale doit être chargée d'accroître l'offre de monnaie à un taux fixe" est acceptée par 66% des économistes français (avec un "facteur français" positif statistiquement significatif). La vérification empirique suggère que, lorsque les économistes français doivent se décider entre l'anti-libéralisme et l'étatisme, ils préconisent ce dernier même s'il est destiné à renforcer le marché.

### Section III - Différences d'opinion en France.

#### A) La population générale

Une enquête menée par la SOFRES-L'Expansion (1982) indique que le rejet du libéralisme et le soutien de l'étatisme sont des opinions partagées par la population française. Si 42% des enquêtés répondaient à l'automne 1981 (c'est-à-dire à la même période que l'enquête auprès des économistes) "pas assez" à la question : "A l'heure actuelle, diriez-vous que l'Etat intervient trop, comme il faut, ou pas assez dans la vie économique du pays ?", seulement 10% déclaraient que le gouvernement intervenait "trop".

La population française n'est pas seulement en faveur d'un accroissement général du rôle du gouvernement dans l'économie. Elle préconise des interventions spécifiques dans les décisions des entreprises. Considérons les questions et les réponses suivantes : "Etes-vous favorable ou opposé à ce que l'Etat intervienne dans la vie des entreprises en ce qui concerne :

- ... le niveau des salaires : 68% favorables
- ... les droits des salariés : 63% favorables.

Une nette majorité parmi la population française soutient les propositions que "l'Etat doit s'occuper de l'emploi" (84% Oui), "l'Etat doit contrôler l'embauche et les licenciements" (54% Oui). Il faut noter que ces propositions correspondent étroitement aux propositions (7), (9) et partiellement (5) du tableau 2, et que les réponses sont en accord.

#### B) Changements au cours du temps

Certaines questions posées par la SOFRES-L'Expansion l'avaient déjà été à l'automne 1970 (lorsque G.Pompidou était Président et J.Chaban-Delmas Premier ministre). Les réponses sont données dans le tableau 3.

Confirmant les réponses aux questions précédentes, 43% des enquêtés estimaient en 1980 que "l'Etat doit diriger la vie économique du pays". 10 ans auparavant, ils étaient 36% de cet avis, c'est-à-dire que la part des

"étatistes" s'est accrue pendant cette période. La politique d'accroissement de l'intervention de l'Etat entreprise par F.Mitterrand après sa première élection fut largement approuvée par la population. Il y a une forte corrélation ( $r=0.8$ ) "entre la confiance accordée au Président de la République et l'opinion de ceux qui estiment que l'Etat intervient 'comme il faut' dans la vie économique. Au moins dans cette période, l'harmonie régnait entre les intentions du pouvoir politique et les aspirations de la majorité des Français" (SOFRES-L'expansion (1982), p.97).

TABLEAU 3 : ETATISME DANS LA POPULATION FRANÇAISE, 1970 & 1980

Proposition	Avec laquelle êtes-vous le plus en accord ?	
	1970	1980
(1) L'Etat ne doit pas intervenir dans la vie économique du pays	2%	3%
(2) L'Etat ne doit intervenir que pour empêcher les abus	33%	32%
(3) L'Etat doit faire des recommandations en matière économique, mais il ne doit rien imposer	20%	18%
(4) L'Etat doit diriger la vie économique du pays	36%	18%
Sans opinion	9%	4%

Source : SOFRES-L'Expansion (1982), p.96.

Il se peut que l'opinion de la population française et des économistes français ait changé depuis le début des années 80. Comme on l'a laissé entendre (cf. note 2), l'échec de l'interventionnisme de F.Mitterrand et son changement de politique ont pu faire douter des notions étatistes. Une enquête récente menée par Science & Vie Economie auprès de 455 économistes universitaires de l'administration et du secteur privé montre que ce changement d'opinion a bien eu lieu, au moins parmi les spécialistes. "Ils pensent à une très forte majorité (68% contre 31%) que le rôle de l'Etat dans l'économie est trop important. Que l'on s'affirme être un disciple de

Keynes, de Schumpeter ou des 'classiques', les opinions varient peu. Seulement 10% des keynésiens, par exemple, estiment que le rôle de l'Etat n'est pas assez important" (Hoan (1986), p.24).

Il est possible d'aller un peu plus loin. Si l'on fait l'hypothèse que le Président de la République est conscient des opinions de la population française en général, on peut estimer que son choix d'une politique économique moins interventionniste et moins appuyée sur les nationalisations reflète un étatisme moindre de l'électorat français.

### C) Différences d'opinion selon la profession des économistes français

L'analyse probit de l'enquête d'opinion de 1981 a été utilisée pour mettre en évidence les différences dans les réponses données par les économistes français selon le groupe professionnel auquel ils appartiennent : (1) fonctionnaires publics, (2) économistes d'entreprise, (3) professeurs. Il apparaît que les opinions diffèrent fortement, et dans un sens conforme au modèle de comportement humain fondé sur l'intérêt personnel. Par manque de place, seuls quelques aspects de cette question seront abordés.

#### 1) Les fonctionnaires publics

Les économistes français dans leur ensemble considèrent que "les paiements en liquide sont supérieurs aux transferts en nature" ; cette proposition (16) est acceptée par 70% des personnes interrogées, conduisant à un "facteur français" positif quand on fait la comparaison avec les économistes des autres pays. Cependant, les fonctionnaires de tous les pays sont plus en désaccord avec cette proposition (selon l'estimation probit) que les économistes des autres professions. La raison en est assez simple : les fonctionnaires ont intérêt à distribuer des subventions en nature car cela accroît leur importance et leur pouvoir par rapport aux bénéficiaires. Il est intéressant de noter que les économistes français appartenant au secteur public partagent plus fortement cette vue interventionniste et anti-libérale : le terme d'interaction combinant les économistes français et les fonctionnaires publics a un signe négatif très significatif. Il n'est pas surprenant que les économistes de

l'administration française soient plus fortement en désaccord que les autres économistes avec la proposition générale (17) que "le niveau de dépenses gouvernementales doit être réduit (sans tenir compte des dépenses de stabilisation)".

#### 2) Les économistes d'entreprise

Comme on l'a déjà souligné (proposition 5 du tableau 2), les économistes français sont moins d'accord avec les économistes des autres pays sur la proposition que "la réduction de l'influence des autorités qui réglementent améliorerait l'efficacité". Mais les économistes français d'entreprise soutiennent plus cette proposition que les autres économistes français. Ce libéralisme relatif correspond également au modèle d'intérêt personnel.

#### 3) Les professeurs

Les professeurs d'Université français sont, selon notre enquête internationale, très atypique : par-dessus tout, ils sont français, et leurs opinions diffèrent fortement de celles des professeurs des autres pays. Sur tous les points, ils sont moins libéraux que leurs collègues étrangers. Le tableau 4 (partie supérieure) en fournit la preuve (page suivante).

Ce tableau reprend la liste des quatre propositions du tableau 1 ayant trait au libéralisme. Il montre les signes et les niveaux de signification du "facteur français" présentés au tableau 1. La colonne (b) donne les résultats obtenus en croisant le fait d'être français et celui d'être professeur. Les signes négatifs indiquent que les professeurs français sont plus enclins à rejeter les propositions indiquées que l'ensemble des économistes français, c'est-à-dire que les professeurs français sont encore plus fortement anti-libéraux. Par ailleurs, leurs opinions sont significativement à l'opposé de celles des professeurs des autres pays (colonne c).

Les professeurs français ont également tendance à être particulièrement étatistes. La partie inférieure du tableau 4 indique que pour les propositions (5) (diminution des réglementations) et (8) (salaire

minimum), les professeurs sont encore plus étatistes que les autres économistes français (colonne b)<sup>(3)</sup>.

TABLEAU 4 : OPINIONS DES PROFESSEURS FRANÇAIS SUR  
LE LIBÉRALISME ET L'ÉTATISME  
Résultats de l'analyse probit, 1981

Proposition	signe et signification du coefficient		
	"facteur français" (a)	Professeurs français (b)	Professeurs des autres pays (c)
<b>A. Libéralisme</b>			
1. Les tarifs et quotas à l'importation réduisent le bien-être éco. général	-***	-*	**
2. Les taux de change flexibles sont un système monétaire international efficace	-***	-***	***
3. Un plafond sur les loyers réduit la quantité et la qualité des logements disponibles	-***	**	***
4. Les lois "de protection du consommateur" réduisent généralement l'efficacité économique	-***	**	***
<b>B. Etatisme</b>			
5. La réduction de l'influence des autorités qui réglementent (ex. trafic aérien) améliorerait l'efficacité de l'éco.	-***	**	**
6. Un salaire minimum augmente le chômage chez les jeunes et les non qualifiés	-***	-*	***

Notes et sources : voir tableau 1.

Ils diffèrent aussi clairement, à cet égard, de leurs collègues professeurs des autres pays qui sont, à l'inverse, moins étatistes que les autres économistes.

On peut conclure que, au moins au moment de l'enquête (1981), les professeurs français étaient nettement moins libéraux et plus étatistes, tant par comparaison avec leurs collègues professeurs des autres pays qu'avec les économistes français des autres professions.

#### Section IV - La France : un cas spécial ?

La présentation des résultats de l'enquête a révélé que les économistes français ont moins confiance dans le marché, et plus confiance dans l'intervention de l'Etat, que les économistes des autres pays étudiés. Cependant, en ce qui concerne les opinions sur le libéralisme et l'étatisme, les économistes français ne sont pas seuls de leur avis. Les économistes autrichiens ont des opinions similaires sur ce point : ils se méfient des marchés et accueillent favorablement l'intervention de l'Etat. Les vues des économistes français et autrichiens<sup>(4)</sup> peuvent être attribuées dans les deux cas à une longue tradition de tutelle du gouvernement sur l'économie (bien que l'intervention gouvernementale en France semble avoir une assise démocratique plus forte qu'en Autriche, la position de commandement de la bureaucratie publique est certainement similaire). Les opinions des économistes français et autrichiens contrastent fortement avec celles des économistes américains, allemands et suisses. Les économistes allemands et suisses sont devenus après la guerre partisans d'une idéologie de libre concurrence (*Soziale Marktwirtschaft*), conforme dans une large mesure aux thèses des économistes néo-classiques américains sur la politique économique.

Il est intéressant de se demander si les différences d'opinion qui séparent les économistes français (et autrichiens) des économistes américains (et allemands et suisses) ont des conséquences sur la position des économistes français dans le monde scientifique. Ce sujet sera brièvement abordé dans la section suivante.

Section V - La position des économistes français dans le monde.

Dans la deuxième édition du Who's Who in Economics publié par Blaug (1986) figurent environ 1300 noms des "principaux" ou "éminents" économistes actuels et du passé. Les personnes mentionnées sont celles qui sont le plus souvent citées dans certains livres d'économie ou dans certaines revues spécialisées. Pour établir sa liste des 877 économistes contemporains, Blaug a utilisé le Social Science Citation Index, qui enregistre les citations faites dans un grand nombre de revues. A ceux-ci s'ajoutent 439 noms d'économistes décédés que Blaug a choisi lui-même.

Le tableau 5 présente une analyse de cette liste des économistes les "plus éminents" (voir Frey et Pommerehne (1988)). Il montre la part de chaque pays dans le total, pour les économistes "éminents" vivants, pour les économistes "éminents" morts et pour l'ensemble (morts et vivants). Les Etats-Unis dominent clairement : les économistes résidant dans ce pays<sup>(s)</sup> forment les deux tiers des économistes vivants et plus de la moitié des économistes vivants et morts. Les pays anglo-saxons qui, en plus des USA, comprennent le Royaume-Uni, l'Irlande, (une partie du) Canada et l'Australie, représentent 85.1% des économistes vivants, 60.6% des économistes morts et 77.9% de l'ensemble.

Les économistes français sont bien placés dans le monde de la science économique (voir Wolfelpserger, Pommerehne et Frey (1988) pour une plus ample discussion). Ils sont 76, soit 5.8% des économistes "éminents" vivants ou morts, selon le Who's Who in Economics de Blaug. Ceci leur donne la troisième place mondiale. Ce bon résultat est dû aussi bien aux 48 économistes décédés (11%, quatrième place) qu'aux 26 économistes "éminents" vivants (3.9%, troisième place). La position de la France dans le monde de la science économique est loin derrière celle des Etats-Unis et du Royaume-Uni, mais elle est comparable à celle de l'Allemagne. Le nombre des économistes français considérés comme "éminents" est élevé si on le compare avec celui d'un autre grand pays européen comme l'Italie (qui se classe sixième pour l'ensemble des économistes et seulement septième si on se limite aux économistes "éminents" vivants, avec 10 personnes citées).

TABEAU 5 : REPARTITION PAR PAYS DES PRINCIPAUX ECONOMISTES VIVANTS ET MORTS

Pays	Vivants	Morts	Total
	(vivants et morts)		
	(Pourcentage dans le total mondial (N=877))	(N=439)	(N=1316)
Etats-Unis	67.7	22.9	52.7
Royaume Uni	13.9	35.5	21.0
France	3.9	11.0	5.8
Allemagne	3.0	12.1	5.5
Canada	2.3	0.2	2.7
Italie	1.1	4.6	2.3
Israël	1.8	0.0	1.2
Autriche(-Hongrie)	0.1	2.7	1.1
URSS	0.2	2.3	0.9
Suède	0.3	1.8	0.8
Australie	1.1	0.2	0.8
Pays-bas	1.0	0.5	0.8
Japon	1.1	0.0	0.8
Irlande	0.1	1.8	0.7
Suisse	0.5	1.1	0.7
Tous les autres pays	1.9	3.3	2.2
Tous les pays	100.0	100.0	100.0

Source : Frey et Pommerehne(1988).

L'excellente position de la France est d'autant plus remarquable que les économistes français ont des opinions très différentes sur la question fondamentale des rôles du marché et de l'Etat. Du fait de ces vues divergentes, il est plus difficile de publier et de faire reconnaître ses écrits dans un monde d'économistes où domine une vision américaine favorable au marché et anti-interventionniste. Une analyse désagrégée permet de résoudre cette contradiction apparente. Sur les 26 économistes français vivants inclus dans le Who's Who, pas moins de 10 ont une orientation mathématique et 9 d'entre eux sont des ingénieurs-économistes diplômés d'une grande école scientifique ou d'une Faculté des Sciences. Ces économistes étudient le plus souvent la théorie économique abstraite,



avec une préférence pour l'équilibre général, et, au moins dans leurs écrits scientifiques, ils ne s'intéressent guère aux questions de politique économique. (Un économiste mathématicien peut très bien effectuer des recherches et publier dans la tradition économique walrasienne ou hicksienne tout en ayant des vues marxistes sur la politique économique). Ces ingénieurs-économistes travaillent dans les mêmes domaines scientifiques et avec les mêmes techniques que beaucoup d'américains, et ce sont eux qui obtiennent le plus grand nombre de citations parmi les économistes français<sup>(6)</sup>. Les économistes français qui n'appartiennent pas à ce groupe spécifique<sup>(7)</sup> ont beaucoup plus de mal à être reconnus sur le plan international et, le plus souvent, ils ne s'en préoccupent même pas (voir Wolfelsperger et al. (1988) pour une plus ample discussion).

#### SECTION VI - Quelques conclusions (personnelles).

Nous venons de voir, sur la base d'une enquête extensive entreprise au début des années 80, que les économistes français ont une méfiance marquée envers le libéralisme et ont tendance à être étatistes. C'est une tâche certainement importante que d'instiller la pensée libérale aux économistes français et, partant, de démolir le bastion de l'étatisme dans les affaires économiques. En tant qu'observateur étranger, il me semble utile de préciser que le terme "libéralisme" n'est pas synonyme d'effet incontrôlé et potentiellement dommageable de la concurrence marchande (lorsque des effets externes existent et ne peuvent être éliminés). Il s'agit plus fondamentalement de l'idée que les "individus comptent". Le système des prix est dans bien des cas le plus à même de satisfaire les préférences individuelles mais il faut souligner que dans la sphère politique, c'est par la démocratie que les préférences individuelles sont les mieux satisfaites. La recherche de substituts viables à l'étatisme dans le domaine économique ouvre de larges perspectives. Récemment, de nombreuses idées séduisantes ont été avancées pour introduire des éléments de marché dans des domaines où l'on avait toujours pensé que l'intervention de l'Etat ou même le monopole public était la seule possibilité. Il suffit de mentionner le seul domaine des télécommunications.

La question importante concerne la façon dont les économistes français -et européens- doivent réagir à la domination américaine en économie et à la vision spécifiquement américaine du rôle des marchés et de l'Etat dans la vie économique. La réponse ne doit pas -ne devrait pas être- guidée seulement par des facteurs idéologiques. Mieux vaut essayer de dégager quelques critères utiles face au défi libéral et anti-étatiste américain.

1- Apprendre la science économique américaine quand elle est manifestement supérieure à celle enseignée sur le Continent. Cela fait référence non seulement aux techniques d'analyse et au langage (l'anglais est aujourd'hui sans aucun doute la lingua franca de l'économie), mais plus fondamentalement aux modes d'organisation de la recherche en économie, avec de fortes incitations à l'originalité, à l'obtention de propositions théoriques empiriquement vérifiables et à la publication des résultats des recherches dans des revues reconnues internationalement.

2- Rejeter la science économique américaine quand elle est à l'évidence hors de propos. Les Européens ne doivent pas oublier que la recherche américaine s'effectue dans un cadre institutionnel particulier il existe des milliers de chercheurs et la seule chance des nouveaux diplômés qui arrivent sur le marché des chercheurs est de prendre au vol n'importe quelle idée nouvelle et d'en explorer les conséquences extrêmes. La pertinence de l'idée à des fins de politique publique pratique est largement ignorée. En conséquence, toute nouvelle idée devient rapidement une manie -"les anticipations rationnelles" en sont un exemple récent-. Les économistes européens ne doivent pas prendre ces idées-manies trop au sérieux : chacun sait que, au bout d'un certain temps, leur portée souvent très limitée apparaîtra au grand jour.

3- Introduire les conditions institutionnelles propres à l'Europe. Les économistes américains partent tout naturellement des conditions institutionnelles existant dans leur pays. Ils les considèrent comme naturelles et ne prennent pas la peine de les mentionner explicitement. Quand les Européens reprennent ces théories, ils doivent s'assurer qu'elles correspondent à nos conditions institutionnelles et se demander dans quel sens elles doivent éventuellement être modifiées. (Je me rappelle de la visite en Suisse d'un éminent économiste américain qui était un des pères fondateurs de la "théorie de la recherche" (*search theory*). Il suggérait que l'on pouvait expliquer ainsi entre 3 et 5 points

du taux de chômage. Il fut quelque peu surpris quand je lui appris que la Suisse avait un taux de chômage d'environ 0.1% (actuellement ce taux est un peu inférieur à 1%). La raison de cette différence tient bien sûr aux institutions du marché du travail, complètement différentes en Suisse).

4- S'efforcer d'adopter un point de vue européen car il n'existe pas -et il ne doit pas exister- de "consensus mondial" sur la "vérité" en économie. Nous devrions savoir gré aux Américains de nous montrer ce que pourrait être le point de vue "européen". Ils le font en n'hésitant pas à recourir aux traditions européennes en économie. Les exemples en sont nombreux : l'accent mis sur l'approche strictement individualiste de l'"économie autrichienne", dans la lignée de Menger, Wieser et Hayek, ou (pour rester dans mon domaine) le recours à Condorcet et à Borda pour la Théorie des Choix Publics (voir Black (1958)), à Wicksell et à la théorie italienne des finances publiques pour l'Economie Constitutionnelle (voir Buchanan (1985, 1987)), ou enfin l'intérêt porté à ce qui est probablement la première contribution à l'économie psychologique, celle de Gabriel Tarde (1902). Il est plutôt triste de voir que ces contributions européennes ont été redécouvertes, exploitées, reformulées en termes modernes, développées et introduites dans des revues internationales par des économistes américains. Cela conduit au dernier aspect :

5- Exploiter l'avantage comparatif européen en matière de recherche. Il est bien sûr difficile de déterminer a priori dans quels domaines se situe cet avantage. Cependant les conditions historiques, politiques et sociales de l'Europe font que les économistes doivent y être mieux à même de discerner les différents modes de fonctionnement du processus économique et de mise en oeuvre des politiques économiques, à la fois entre les régions et entre les pays (une des raisons et non la moindre est que de nombreux économistes européens maîtrisent plusieurs cultures et histoires différentes). En un sens, la grande diversité européenne présente un laboratoire naturel pour la recherche économique. Cette diversité doit donner un avantage aux économistes européens sur les économistes américains pour saisir les différences institutionnelles et leur permettre de dépasser leurs approches parfois très étroites.

#### Notes :

- (1) Les résultats d'ensemble sont analysés dans Frey, Pommerehne, Schneider et Gilbert (1984) ; Pommerehne, Schneider, Gilbert et Frey (1984) ; les résultats propres à chaque pays sont, pour la France, dans Bobe et Etchegoyen (1981); pour l'Autriche, dans Pommerehne, Schneider et Frey (1983); pour la R.F.A., dans Schneider, Pommerehne et Frey (1983); pour la Suisse, dans Frey, Pommerehne, Schneider et Veck (1982); pour les Etats-Unis dans Kearn, Pope, Whiting et Wimmer (1979).
- (2) Il serait intéressant de refaire l'enquête aujourd'hui afin de voir si l'échec de la politique budgétaire expansionniste de F.Mitterrand après sa (première) élection a modifié l'opinion.
- (3) Dans le cas des propositions (6), (7) et (9) du tableau 2 mais pas dans le tableau 4, les opinions des professeurs français dévient de manière statistiquement significative de celles des autres économistes français.
- (4) Au moment de l'enquête, les économistes autrichiens n'étaient pas "autrichiens" du tout au sens de Menger, Mises ou Hayek et encore moins au sens de "l'économie autrichienne" soutenue aux Etats-Unis. (Un léger changement est apparu depuis la création de l'Institut Carl-Menger à Vienne qui réimporte la pensée autrichienne en Autriche).
- (5) Cette position est bien sûr moins dominante si on retient seulement les économistes nés aux Etats-Unis.
- (6) Voir par exemple Portes (1987) sur l'avantage comparatif des économistes européens dans le domaine de l'économie mathématique et la réponse spirituelle de Kolm (1988).
- (7) Pour une vue extérieure voir par exemple Schwartz (1987) et le commentaire de Richet (1987).

Références :

- [01] Black D. (1958), The Theory of Committees and Elections, Cambridge, Cambridge University Press.
- [02] Blaug M. (1986), Who's Who in Economics. A bibliographical Dictionary of Major Economists 1700-1986, Brighton, Wheatsheaf (2ème édition).
- [03] Bobe B; et Etchegoyen A. (1981), Economistes en désordre : Consensus et dissensions, Paris, Economica.
- [04] Buchanan J.M. (1985), Liberty, Market and State. Political Economy in the 1980's, New York, New York University Press.
- [05] Buchanan J.M. (1987), Economics between Predictive Science and Moral Philosophy, College Station, Texas A&M University Press.
- [06] Frey B.S. et Pommerehne V.V. (1988), "The American Domination Among Eminent Economists", Scientometrics, à paraître.
- [07] Frey B.S., Pommerehne V.V., Schneider F. et Gilbert G. (1984), "Consensus and Dissension Among Economists : An Empirical Inquiry", American Economic Review, vol.74, n°5, 986-994.
- [08] Frey B.S., Pommerehne V.V., Schneider F. et Veck H. (1982), "Welche Ansichten vertreten Schweizer Ökonomen? Ergebnisse einer Umfrage", Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik, 118, 1-40
- [09] Hoan A. (1986) "Sondage : Edmond Malinvaud élu meilleur économiste de France", Science et vie Economie, 14 (février), 20-34.
- [10] Kearn J.R., Pope L., Whiting C. et Vimmer L.T. (1979), "A confusion of Economists", American Economic Review. Papers and Proceedings, 69, 28-37.
- [11] Kolm S.C. (1988), "Economics in Europe and in the US", European Economic Review, 32, 207-212.
- [12] Pommerehne V.V. (1987), Präferenzen für öffentliche Güter, Tübingen, Mohr (Siebeck).
- [13] Pommerehne V.V., Schneider F. et Frey B.S. (1983), "Quot homines, tot sententiae? A survey among Austrian Economists", Empirica, été, vol.15, 93-127.
- [14] Pommerehne V.V., Schneider F., Gilbert G. et Frey B.S. (1984), "Concordia Discors or : What do Economists Think?", Theory and Decision, 16, 251-308.
- [15] Portes R. (1987), "Economics in Europe" European Economic Review, 31, 1329-1340.
- [16] Richet X. (1987), "Les économistes français vus de Suisse", Analyses de la SEDEIS, 58 (avril), 28-29.
- [17] Schneider F., Pommerehne V.V. et Frey B.S. (1983), "Relata Referimus : Ergebnisse und Analyse einer Befragung deutscher Ökonomen", Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft, 139 (mars), 19-66.
- [18] Schwarz G. (1987), "Das Elend des Französischen Nationalökonomie", Neue Zürcher Zeitung, 10/11 jan., 17-18.
- [19] SOfRES-L'Expansion (1982), "Les Français aiment l'Etat", L'Expansion, 2 (15 oct.), 91-97.
- [20] Tarde G. (1902), La psychologie économique.
- [21] Wolfelsperger A., Pommerehne V.V. et Frey B.S. (1983), "Que valent aujourd'hui les économistes français?", Revue française d'économie, à paraître.

SESSION I

LES POLITIQUES LIBERALES :

EVALUATIONS CONTRADICTOIRES